

Annuaire régional d'Eurostat 2007



Annuaire régional d'Eurostat 2007

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

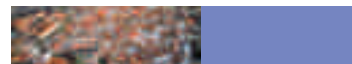
Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de broser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré
Directeur général d'Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

L'Association européenne de libre-échange (AELE), et notamment Richard Ragnarson.

La direction générale de la traduction de la Commission européenne, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

L'Office des publications officielles des Communautés européennes, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).

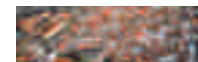
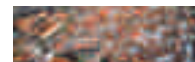


Table des matières

INTRODUCTION	9
Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture.....	10
Davantage d'informations régionales.....	11
Extraction des données.....	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie.....	14
Les moteurs de l'évolution de la population.....	14
Vieillesse démographique: la situation actuelle.....	19
... et ses conséquences pour l'avenir	19
<i>Notes méthodologiques</i>	24
2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	27
PIB par habitant: fortes disparités régionales	28
Politique de cohésion 2007-2013	28
La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union	30
L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?	33
Conclusion.....	35
<i>Notes méthodologiques</i>	36
3 COMPTES DES MÉNAGES	39
Introduction: mesure de la richesse.....	40
Revenu des ménages privés.....	40
Résultats pour l'année 2004.....	40
Revenu primaire	40
Revenu disponible	41
Dynamisme de la périphérie de l'Union.....	45
Résumé.....	48
<i>Disponibilité des données</i>	45
4 MARCHÉ DU TRAVAIL	51
Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi	52
Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 %	52
Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 %.....	55
Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 %	57
Réduction de l'écart entre hommes et femmes.....	57
Chômage	60
Conclusions.....	63
<i>Notes méthodologiques</i>	64
<i>Définitions</i>	64



5	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	67
	Introduction	68
	La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional	68
	Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue	68
	La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services	71
	Conclusion.....	73
	<i>Notes méthodologiques</i>	76
6	STATISTIQUES URBAINES.....	79
	Introduction	80
	Mesure de la qualité de la vie dans les villes.....	80
	Les unités spatiales.....	80
	Le cadre temporel.....	80
	Les indicateurs.....	80
	Étude des caractéristiques de l'évolution démographique	83
	Perception de la situation.....	87
	Au-delà des taux de croissance.....	87
7	SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	91
	Introduction	92
	Recherche et développement.....	92
	Ressources humaines en science et technologie	95
	Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	95
	Brevets	97
	Patstat.....	99
	Les demandes de brevets dans les régions.....	99
	Conclusion.....	99
	<i>Notes méthodologiques</i>	101
8	STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES.....	103
	Introduction	104
	Régions les plus spécialisées dans différentes activités.....	104
	Spécialisation dans les services aux entreprises	106
	Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises	110
	Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises	113
	Conclusion	115
	<i>Notes méthodologiques</i>	116
9	TRANSPORTS.....	119
	Introduction	120
	Infrastructure de transport.....	120
	Matériel de transport	123
	Transport maritime.....	123
	Fret routier.....	125
	Transport aérien.....	127



Conclusion.....	129
<i>Notes méthodologiques</i>	130
10 TOURISME	133
Introduction	134
Capacités d'hébergement	134
Utilisation des capacités	135
Intensité touristique	137
Évolution du tourisme 2000-2005	137
Part du tourisme récepteur	140
Perspectives	140
<i>Notes méthodologiques</i>	143
11 ÉDUCATION	145
Introduction	146
Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement.....	146
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur ..	148
Étudiants de l'enseignement supérieur	148
Diplômés de l'enseignement supérieur	151
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie	151
Conclusions.....	153
<i>Notes méthodologiques</i>	155
12 AGRICULTURE	157
Introduction	158
Contribution de l'agriculture au PIB.....	158
Productivité du travail dans l'agriculture	158
Diversification du revenu dans la communauté agricole	161
Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture	161
Productivité agricole	165
Conclusions.....	165
<i>Notes méthodologiques</i>	167
ANNEXE	169
UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2	169
PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2	172

Introduction



Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

⁽¹⁾ Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html.



Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Comptes des ménages

3

Introduction: mesure de la richesse

Un des objectifs principaux des statistiques régionales est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut (PIB) régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région, après déduction de la consommation intermédiaire. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente toutefois l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influe sur les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique d'Inner London, qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à London pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hamburg, Wien, Luxembourg ou Praha peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les revenus provenant des loyers, intérêts ou dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu des ménages privés.

Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La distribution primaire donne le revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus de la propriété, notamment des intérêts, des dividendes et des fermages. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la distribution primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et fermages à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions correspond au **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la distribution secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et réaliser des transferts. Le solde subsistant à l'issue de ces transactions est appelé **revenu disponible** des ménages privés.

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA). L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de standards de pouvoir d'achat spécifiques, dénommés standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation (SPAC).

Résultats pour l'année 2004

Revenu primaire

La carte 3.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 22 pays considérés dans cette analyse. On dis-

tingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris et en Alsace (France), dans le nord de l'Italie, dans la région de Wien (Autriche), à Madrid et dans les régions País Vasco et Comunidad Foral de Navarra (Espagne), dans la région flamande Vlaams Gewest (Belgique), dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm (Suède) ainsi que dans les régions Nordrhein-Westfalen, Hessen, Baden-Württemberg et Bayern (Allemagne). Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud-nord est visible, quoique dans une moindre mesure qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, seules les régions autour des capitales se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Praha, Bratislava, Közép-Magyarország (Budapest) et Mazowieckie (Warszawa). Ce n'est que dans ces régions, dans toutes les autres régions tchèques ainsi que dans deux autres régions hongroises que le revenu primaire des ménages est supérieur à la moitié de la moyenne européenne. La région de la capitale roumaine, București-Ilfov, atteint environ 45 % de cette moyenne. Il apparaît, en outre, que les régions périphériques de certains nouveaux États membres accusent un retard supplémentaire par rapport à la moyenne nationale du pays concerné.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 2 696 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 29 411 SPAC dans la région britannique d'Inner London. Sur les dix régions aux plus hauts revenus par habitant, pas moins de cinq sont situées au Royaume-Uni, trois en Allemagne et une respectivement en France et en Belgique. Une telle concentration des régions aux revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est tout aussi manifeste lorsqu'on élargit l'examen aux 30 premières régions du classement: figurent dans ce groupe onze régions allemandes, neuf régions britanniques, trois régions respectivement en Belgique et en Autriche ainsi qu'une région respectivement en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède.

Parmi les 30 régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir 13 régions polonaises sur 16, les huit régions roumaines, quatre régions hongroises et deux régions slovaques, ainsi que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

En raison de l'élargissement de l'Union européenne, l'écart entre la région européenne qui

enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le moins élevé s'est creusé jusqu'à atteindre un facteur de 10,9. Cinq ans plus tôt, en 1999, ce facteur s'établissait à 11,2 pour ces mêmes 22 pays. Par conséquent, même sur une période plus longue, on n'observe aucune convergence tangible entre les extrémités supérieure et inférieure de la distribution.

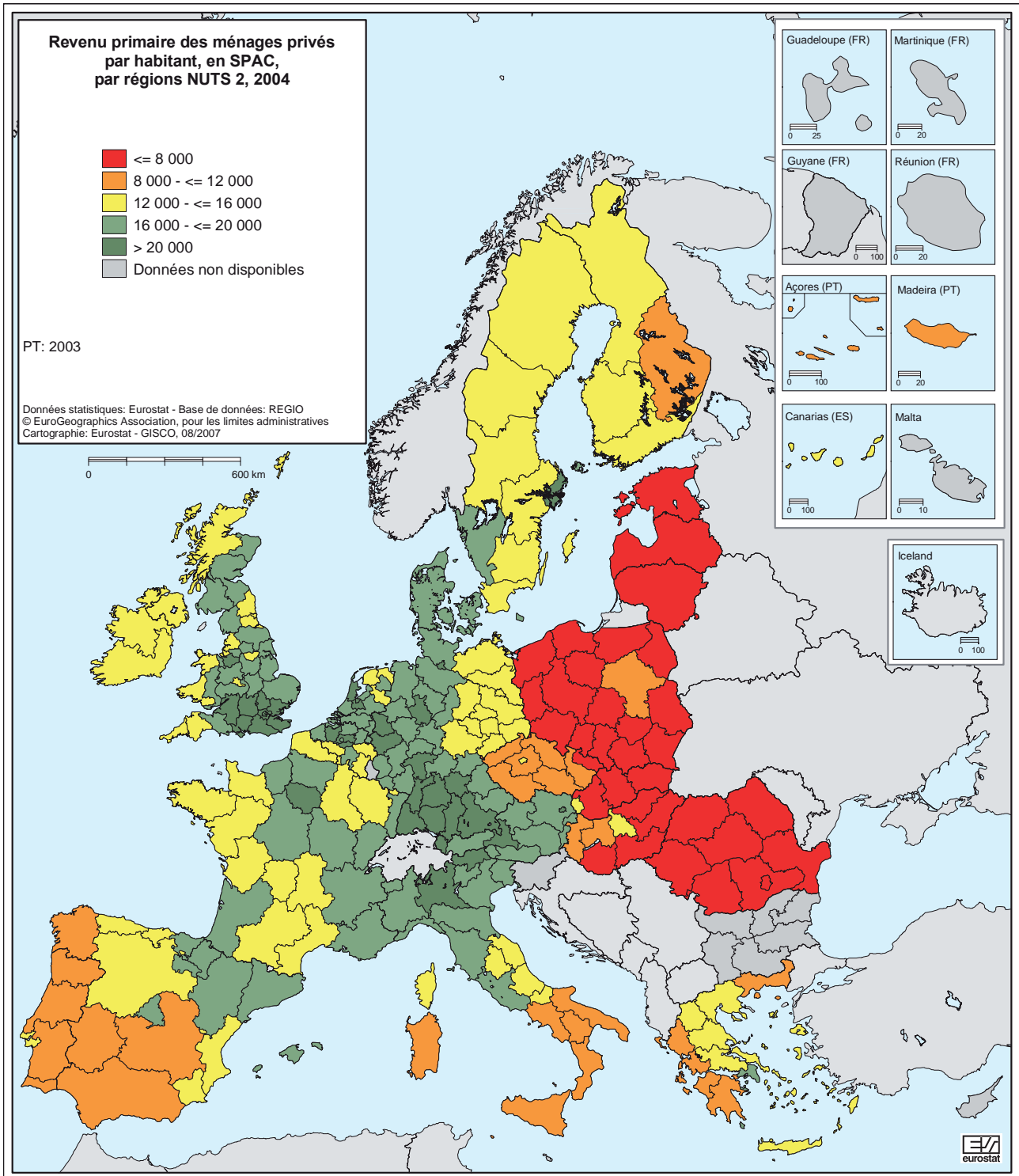
Revenu disponible

Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (carte 3.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État. Celle-ci accroît le niveau relatif de revenu dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest et le nord du Royaume-Uni ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne orientale et de la Grèce. Il en va de même pour les nouveaux États membres, particulièrement la Hongrie, la Slovaquie et la Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

En dépit de la redistribution par l'État et des autres transferts, la plupart des régions de capitales conservent leur position prédominante et affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

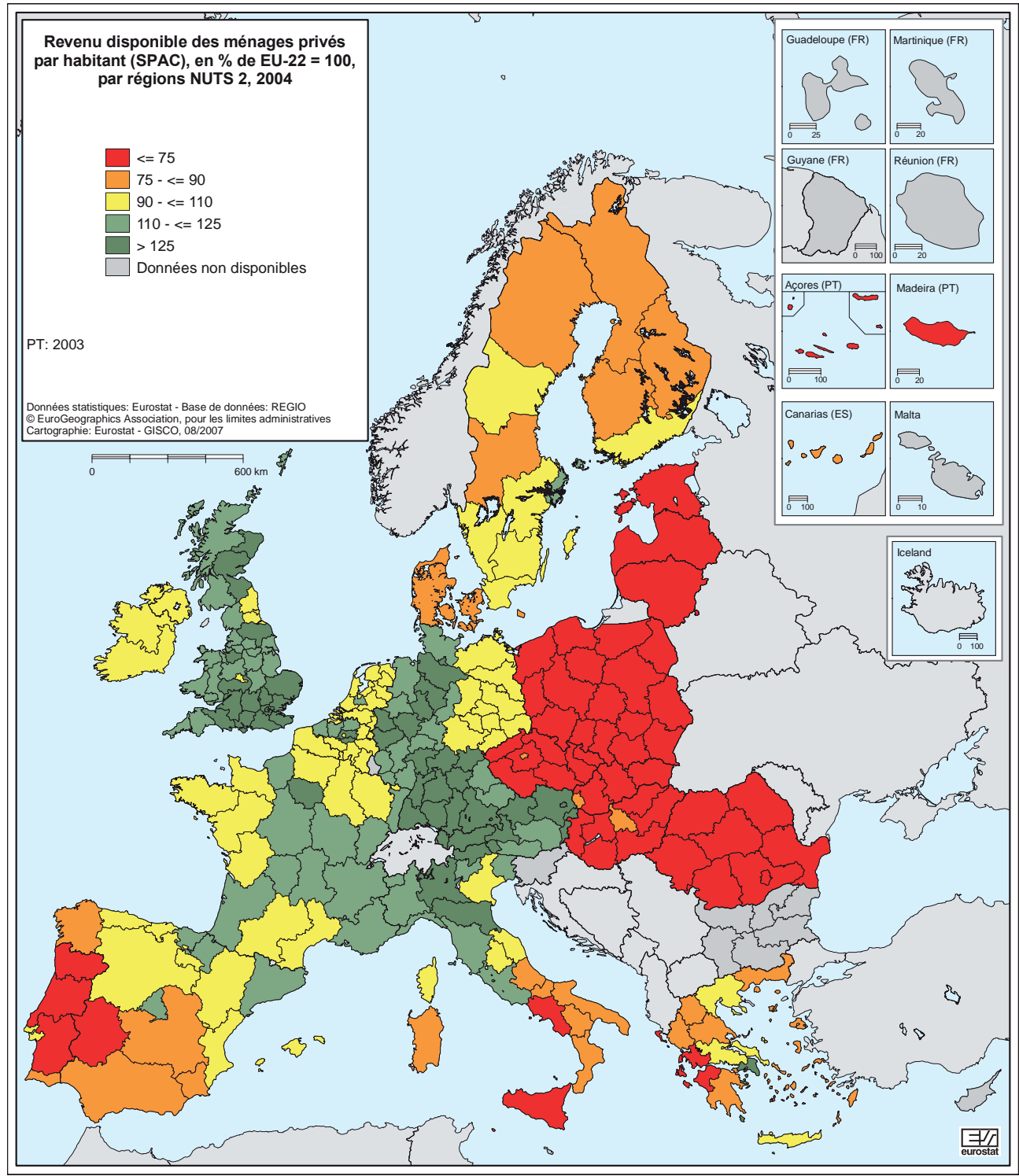
Sur les dix régions aux plus hauts revenus disponibles par habitant, pas moins de cinq sont situées au Royaume-Uni, trois en Allemagne et une respectivement en France et en Grèce. La progression de la région de la capitale grecque, Attiki, qui fait son entrée dans le groupe des dix premières régions alors que la région belge Vlaams-Brabant en sort, est due au fait que l'intervention de l'État nivelle moins fortement les revenus privés en Grèce qu'en Belgique. La région qui compte le revenu disponible le plus élevé dans les nouveaux États membres est celle de Közép-Magyarország (Budapest) avec 11 038 SPAC par habitant; elle surpasse ainsi pour la première fois la région de Praha, qui figurait en tête du classement des nouveaux États membres jusqu'en 2003.

Lorsqu'on élargit la perspective aux 30 premières régions du classement, on constate, comme précédemment, une prédominance manifeste de régions allemandes et britanniques: on y trouve au total 11 régions du Royaume-Uni, soit deux de plus que dans le classement des 30 premières régions en matière de revenu primaire, et 12 régions allemandes (c'est-à-dire une de plus que pour le revenu primaire). S'y ajoutent quatre régions d'Autriche, ainsi qu'une région en Belgique, en Grèce et en France, respectivement.

Carte 3.1: Revenu primaire des ménages privés par habitant, en SPAC, par régions NUTS 2, 2004



Carte 3.2: Revenu disponible des ménages privés par habitant (SPAC), en % de EU-22=100, par régions NUTS 2, 2004



L'extrémité inférieure de la distribution est très semblable à celle du revenu primaire. Parmi les 30 régions en fin de classement, on retrouve 13 régions polonaises et les huit régions roumaines, trois régions hongroises et trois régions slovaques, de même que les trois États baltes. Seul le rang de classement diffère légèrement de celui du revenu primaire.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 3 263 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 22 405 SPAC dans la région britannique d'Inner London. L'intervention de l'État réduit sensiblement l'intervalle entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 22 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 10,9 environ à un facteur de 6,9.

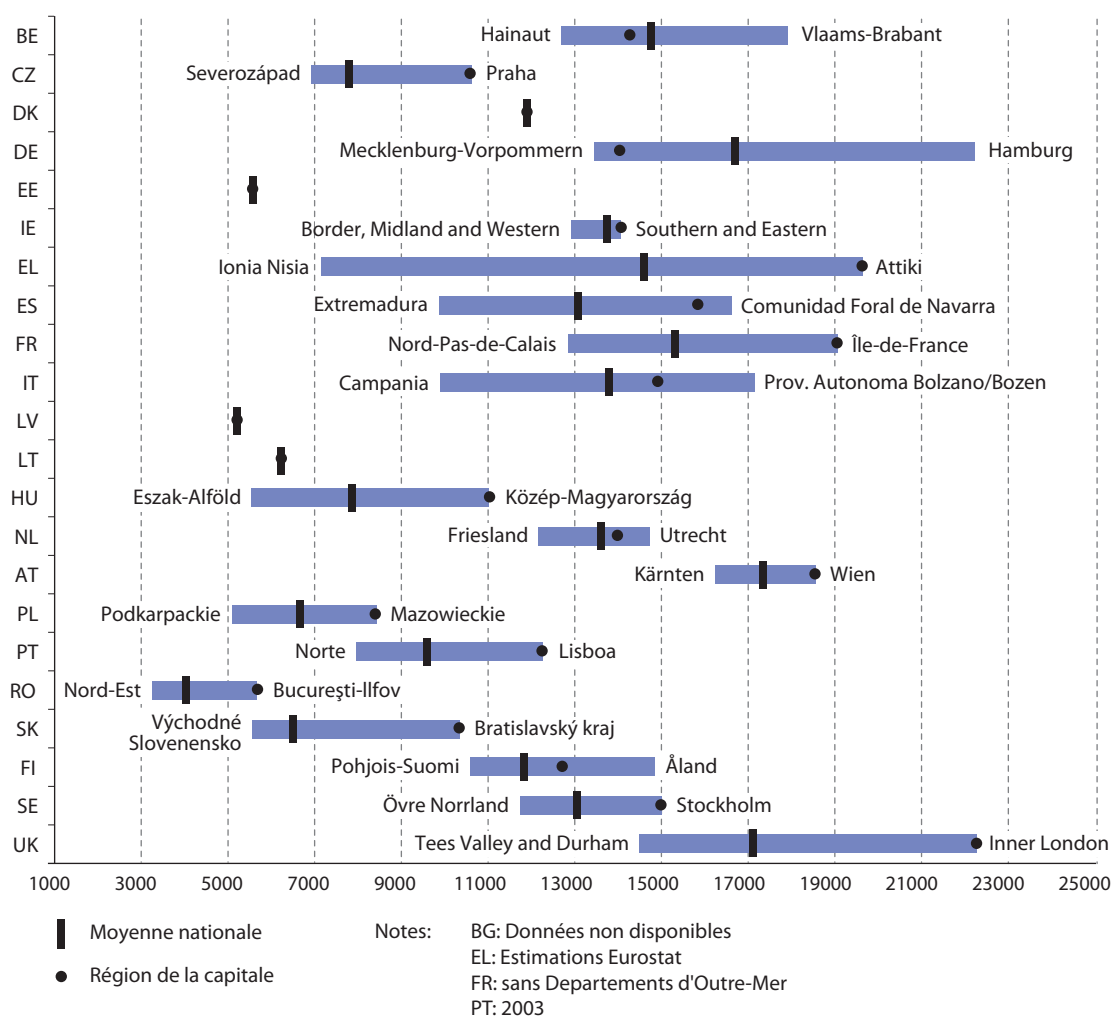
Contrairement à ce qui se passe pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale pour le revenu disponible: entre 1999 et 2004,

le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,3 à 6,9.

En résumé, on peut constater que le revenu primaire résultant directement des opérations effectuées sur le marché ne fait pas apparaître de convergence au niveau régional depuis 1999. La nette réduction de l'intervalle de variation qui peut être observée parallèlement pour le revenu disponible résulte essentiellement des interventions de l'État.

Si les écarts régionaux de revenu disponible à l'intérieur des différents pays sont certes nettement inférieurs à ceux qui sont observés pour l'UE dans son ensemble, ils varient cependant considérablement d'un pays à l'autre. Le graphique 3.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent la valeur la plus élevée et la plus faible. Il s'avère que l'écart entre régions est le plus prononcé en

Graphique 3.1: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2004



Grèce avec un facteur de 2,75. Cela signifie que le revenu disponible par habitant dans la région Attiki est plus de deux fois et demie supérieur à celui de la région Ionia Nisia. Parmi les cinq pays présentant les disparités régionales de revenu les plus importantes, on distingue, aux côtés de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Roumanie, un second État membre de l'EU-15, à savoir l'Italie; dans ces quatre pays, les valeurs régionales les plus élevées sont supérieures d'au moins 73 % aux valeurs les plus basses.

Avec 53 %, la République tchèque est, parmi les nouveaux États membres, celui qui présente l'intervalle de variation le plus faible, et se situe ainsi à un niveau très proche de celui de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Pologne et du Royaume-Uni. Les plus petits écarts de revenu entre les régions se rencontrent en Irlande, en Autriche, aux Pays-Bas et en Suède, où les valeurs maximales dépassent les valeurs minimales de 9 % à 28 % selon les cas.

Le graphique 3.1 fait ressortir, par ailleurs, que dans 12 des 18 pays comptant plusieurs régions NUTS 2, les capitales affichent également les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend notamment tous les nouveaux États membres de taille relativement importante. La prédominance économique des régions de capitales peut aussi être mise en évidence en comparant leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales. Dans quatre pays (Grèce, Hongrie, Roumanie et Slovaquie), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont relevées que pour les capitales belge et allemande.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt, lui aussi, une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 3.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. Pour les régions des 22 pays étudiés ici, le revenu disponible représente en moyenne 88,1 % du revenu primaire; les États membres de l'EU-15 se situent généralement en dessous de ce niveau et les nouveaux États membres au-dessus.

Des différences importantes existent entre les régions des États membres. Dans les capitales et dans d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire. Des pourcentages plus élevés peuvent par conséquent être observés dans les régions économiquement moins riches, surtout à la périphérie sud de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans l'est de l'Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans les pays de l'EU-15. Pour les régions des capitales, les valeurs varient entre 80 % et 90 % et se situent toutes, sans exception, à l'extrémité inférieure des classements nationaux. Cela est le signe que les revenus dans ces régions sont nettement moins tributaires d'un complément sous forme de prestations sociales qu'ailleurs. L'écart entre la région de la capitale et le reste du pays est particulièrement important en Roumanie, où il atteint 20 points de pourcentage.

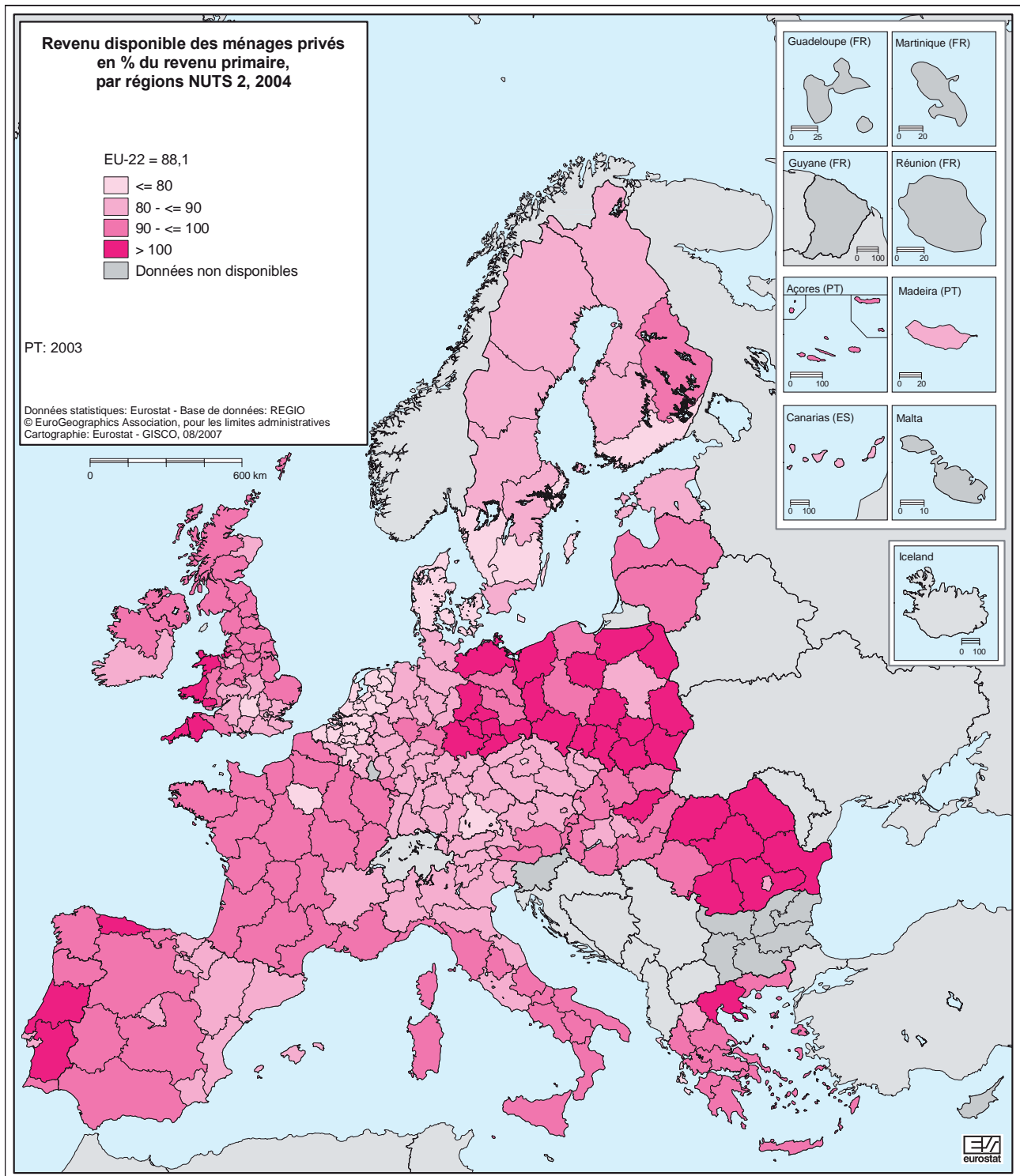
Dans les 22 États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans 37 régions au total. Cela vaut surtout pour la Pologne où, sur les 16 régions, seuls les centres économiques autour de Warszawa, Gdansk et Poznan enregistrent des valeurs inférieures à 100 %, ainsi qu'en Roumanie, où six régions sur huit se situent au-dessus de 100 %. Dans les États membres de l'EU-15, ce sont surtout les huit régions de l'est de l'Allemagne et quatre régions britanniques qui se détachent.

Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls facteurs pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable. La carte 3.3 montre clairement qu'il s'agit là souvent des régions moins prospères des pays concernés.

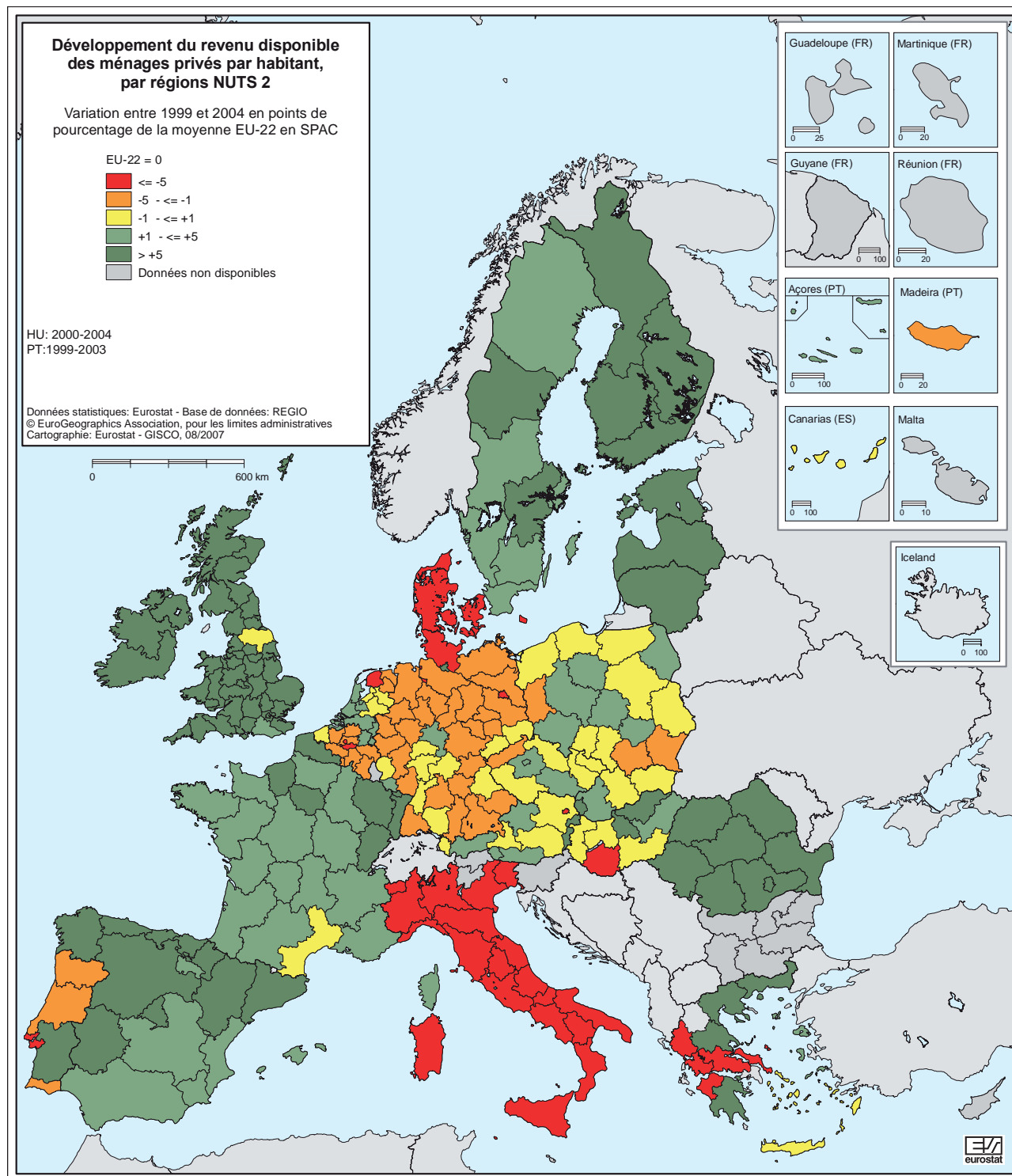
Dynamisme de la périphérie de l'Union

Pour conclure, nous proposons un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-22. La carte 3.4 montre, à travers une comparaison sur cinq ans, l'évolution du revenu disponible par habitant (en SPAC) entre 1999 et 2004 par rapport à la moyenne des 22 États membres étudiés ici.

Cette carte met en évidence une évolution relative assez contrastée des revenus privés, tant dans les pays de l'EU-15 que dans plusieurs nouveaux États membres. On observe d'abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour la majorité des régions britanniques, espagnoles et roumaines ainsi que pour les États baltes.

Carte 3.3: Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire, par régions NUTS 2, 2004

Carte 3.4: Développement du revenu disponible des ménages privés par habitant, par régions NUTS 2
Variation entre 1999 et 2004 en points de pourcentage de la moyenne EU-22 en SPAC





À l'opposé, on constate, en Allemagne, au Portugal et surtout en Italie, une progression des revenus inférieure à la moyenne qui a également touché des régions n'ayant qu'un niveau de revenu moyen. En comparaison, le recul au Danemark (- 5,8) et à Wien (- 9,2) prète moins à conséquence, étant donné que ces régions bénéficient d'un niveau de revenu très élevé.

L'éventail des variations va de + 14,3 points de pourcentage dans les régions Comunidad Foral de Navarra (Espagne) et Hamburg à - 22,9 points de pourcentage dans la région Lombardia (Italie).

En dépit de processus de rattrapage très nets, tous les nouveaux États membres n'ont pas connu la même évolution positive: en Pologne, 5 régions sur 16 ont enregistré une baisse des revenus allant jusqu'à 1,8 point de pourcentage par rapport à la moyenne de l'UE; en République tchèque également, quatre des huit régions ont accusé un léger recul relatif; en Hongrie, l'évolution a été peu satisfaisante dans deux régions sur sept. Les chiffres pour la Roumanie révèlent, au contraire, une évolution fort encourageante: la région București-Ilfov, avec + 11,6 points de pourcentage, se place en cinquième position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions, et même la région Nord-Est (qui est la région enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 5,2 points de pourcentage par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. La poursuite du creusement de l'écart de richesse entre la capitale et les parties plus pauvres du pays constitue néanmoins un problème structurel persistant dans tous les nouveaux États membres, à l'exception de la Pologne.

Globalement, l'évolution entre 1999 et 2004 a conduit à un léger aplatissement à l'extrémité supérieure de la distribution régionale du revenu, notamment en raison de baisses relativement fortes dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, huit des dix régions figurant en fin de classement ont nettement réduit l'écart avec la moyenne de l'UE.

Résumé

La distribution régionale des revenus des ménages diffère, dans toute une série de régions NUTS 2, de celle du produit intérieur brut. Cette différence est due tout d'abord aux interventions de l'État sous forme de transferts sociaux mo-

nétaires et de prélèvement d'impôts directs, qui entraînent un important nivellement entre les régions. Cependant, dans certains cas, d'autres transferts et des flux de revenus d'autres types, dont les ménages privés bénéficient alors que ces revenus ne proviennent pas de leur région, peuvent également jouer un rôle considérable.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences ont pour conséquence que le revenu disponible varie d'un facteur de 6,9 environ entre la région la plus prospère et la région économiquement la plus faible, tandis que le revenu primaire par habitant présente un écart allant jusqu'à un facteur de 10,9. On peut donc retenir que l'effet d'aplatissement de la distribution régionale du revenu, recherché dans la plupart des pays, est obtenu.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement moins élevé que dans les pays de l'EU-15; seules quelques régions de capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les deux tiers de la moyenne de l'UE. En 2004, la région hongroise de Közép-Magyarország (Budapest) a, pour la première fois, dépassé la région de Praha pour le revenu disponible par habitant.

Une analyse sur une période de cinq ans allant de 1999 à 2004 montre que, dans certaines régions des nouveaux États membres, les revenus ne rattrapent que lentement leur retard. Quelques régions polonaises, tchèques et hongroises ont même reculé par rapport à la moyenne de l'UE. En Roumanie, au contraire, un processus vigoureux de rattrapage semble s'être amorcé, et, fait réjouissant, il ne se limite pas à la seule région capitale de București-Ilfov.

À l'inverse de ce qui se passe pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale en ce qui concerne le revenu disponible: entre 1999 et 2004, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,3 à 6,9.

En ce qui concerne la disponibilité des données sur le revenu, il est à noter que tant l'exhaustivité que la longueur des séries chronologiques s'améliorent peu à peu. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les statistiques sur le revenu des ménages privés pourront être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

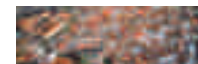
Disponibilité des données

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux. Plusieurs États membres ont bénéficié jusqu'à récemment de dérogations leur permettant de transmettre les données dans un délai supérieur à celui de 24 mois après l'année de référence, fixé par le règlement, ou les dispensant même de toute transmission; d'autres États membres n'ont pas toujours respecté le délai prévu dans le règlement.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: Bulgarie, départements d'outre-mer (France), Chypre, Luxembourg, Malte et Slovaquie. C'est la raison pour laquelle il n'est pas encore possible de calculer des valeurs relatives à l'EU-27 pour ce domaine des comptes régionaux. Par conséquent, les commentaires du présent chapitre se rapportent aux 22 autres États membres, correspondant à 254 régions NUTS 2. Parmi ces 22 États membres, quatre sont constitués d'une seule région NUTS 2: le Danemark, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Lorsqu'il est fait référence aux valeurs moyennes de l'UE, il s'agit de la moyenne des 22 États membres pour lesquels des données sont disponibles. Cette moyenne de l'EU-22 n'accuse qu'une différence d'environ 1 % par rapport à la moyenne escomptée de l'EU-27 et peut, par conséquent, être considérée comme une approximation satisfaisante.

Pour la Grèce, on ne disposait que de données régionales sur le revenu avant déduction de la consommation de capital fixe. Par conséquent, Eurostat a estimé cette consommation de capital fixe en utilisant des données nationales, afin d'obtenir des chiffres comparables à ceux des autres pays. Les données concernant la Grèce ont été révisées pour les années 2000-2004; en raison de la rupture qui en est résultée dans les séries chronologiques, la Grèce n'a pas pu être prise en compte dans la comparaison portant sur la période de cinq ans entre 1999 et 2004. Pour le Royaume-Uni, les données sur le revenu après déduction de la consommation de capital fixe ont été estimées par l'office national de statistique du pays. Au Royaume-Uni même n'ont été publiées que des données avant déduction de la consommation de capital fixe.

Les données qui sont parvenues à Eurostat après le 12 avril 2007 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre de l'Annuaire.



Annexe

UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21 Prov. Antwerpen
BE22 Prov. Limburg (B)
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
BE24 Prov. Vlaams-Brabant
BE25 Prov. West-Vlaanderen
BE31 Prov. Brabant Wallon
BE32 Prov. Hainaut
BE33 Prov. Liège
BE34 Prov. Luxembourg (B)
BE35 Prov. Namur

Bulgarie

BG31 Severozapaden
BG32 Severen tsentralen
BG33 Severoiztochen
BG34 Yugoiztochen
BG41 Yugozapaden
BG42 Yuzhen tsentralen

République tchèque

CZ01 Praha
CZ02 Střední Čechy
CZ03 Jihozápad
CZ04 Severozápad
CZ05 Severovýchod
CZ06 Jihovýchod
CZ07 Střední Morava
CZ08 Moravskoslezsko

Danemark

DK00 Danmark

Allemagne

DE11 Stuttgart
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg
DE14 Tübingen
DE21 Oberbayern
DE22 Niederbayern
DE23 Oberpfalz
DE24 Oberfranken
DE25 Mittelfranken
DE26 Unterfranken
DE27 Schwaben
DE30 Berlin
DE41 Brandenburg — Nordost
DE42 Brandenburg — Südwest
DE50 Bremen
DE60 Hamburg
DE71 Darmstadt
DE72 Gießen
DE73 Kassel
DE80 Mecklenburg-Vorpommern
DE91 Braunschweig
DE92 Hannover
DE93 Lüneburg
DE94 Weser-Ems
DEA1 Düsseldorf
DEA2 Köln
DEA3 Münster
DEA4 Detmold
DEA5 Arnsherg
DEB1 Koblenz
DEB2 Trier
DEB3 Rheinhessen-Pfalz
DEC0 Saarland
DED1 Chemnitz
DED2 Dresden
DED3 Leipzig
DEE1 Dessau
DEE2 Halle
DEE3 Magdeburg
DEF0 Schleswig-Holstein
DEG0 Thüringen

Estonie

EE00 Eesti

Irlande

IE01 Border, Midland and Western
IE02 Southern and Eastern

Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki
GR12 Kentriki Makedonia
GR13 Dytiki Makedonia
GR14 Thessalia
GR21 Ipeiros
GR22 Ionia Nisia
GR23 Dytiki Ellada
GR24 Sterea Ellada
GR25 Peloponnisos
GR30 Attiki
GR41 Voreio Aigaio
GR42 Notio Aigaio
GR43 Kriti

Espagne

ES11 Galicia
ES12 Principado de Asturias
ES13 Cantabria
ES21 País Vasco
ES22 Comunidad Foral de Navarra
ES23 La Rioja
ES24 Aragón
ES30 Comunidad de Madrid
ES41 Castilla y León
ES42 Castilla-La Mancha
ES43 Extremadura
ES51 Cataluña
ES52 Comunidad Valenciana
ES53 Illes Balears
ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla
ES70 Canarias

France

FR10 Île-de-France
FR21 Champagne-Ardenne
FR22 Picardie
FR23 Haute-Normandie
FR24 Centre
FR25 Basse-Normandie
FR26 Bourgogne
FR30 Nord - Pas-de-Calais
FR41 Lorraine
FR42 Alsace
FR43 Franche-Comté
FR51 Pays de la Loire
FR52 Bretagne
FR53 Poitou-Charentes
FR61 Aquitaine
FR62 Midi-Pyrénées
FR63 Limousin
FR71 Rhône-Alpes
FR72 Auvergne
FR81 Languedoc-Roussillon
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur
FR83 Corse
FR91 Guadeloupe
FR92 Martinique
FR93 Guyane
FR94 Réunion

Italie

ITC1 Piemonte
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3 Liguria
ITC4 Lombardia
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/
Bozen
ITD2 Provincia Autonoma Trento
ITD3 Veneto
ITD4 Friuli-Venezia Giulia
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana
ITE2 Umbria
ITE3 Marche
ITE4 Lazio
ITF1 Abruzzo
ITF2 Molise
ITF3 Campania
ITF4 Puglia
ITF5 Basilicata
ITF6 Calabria
ITG1 Sicilia
ITG2 Sardegna

Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

Lettonie

LV00 Latvija

Lituanie

LT00 Lietuva

Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

Hongrie

HU10 Közép-Magyarország
HU21 Közép-Dunántúl
HU22 Nyugat-Dunántúl
HU23 Dél-Dunántúl
HU31 Észak-Magyarország
HU32 Észak-Alföld
HU33 Dél-Alföld

Malte

MT00 Malta

Pays-Bas

NL11 Groningen
NL12 Friesland
NL13 Drenthe
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland
NL23 Flevoland
NL31 Utrecht
NL32 Noord-Holland
NL33 Zuid-Holland
NL34 Zeeland
NL41 Noord-Brabant
NL42 Limburg (NL)

Autriche

AT11 Burgenland
AT12 Niederösterreich
AT13 Wien
AT21 Kärnten
AT22 Steiermark
AT31 Oberösterreich
AT32 Salzburg
AT33 Tirol
AT34 Vorarlberg

Pologne

PL11 Łódzkie
PL12 Mazowieckie
PL21 Małopolskie
PL22 Śląskie
PL31 Lubelskie
PL32 Podkarpackie
PL33 Świętokrzyskie
PL34 Podlaskie
PL41 Wielkopolskie
PL42 Zachodniopomorskie
PL43 Lubuskie
PL51 Dolnośląskie
PL52 Opolskie
PL61 Kujawsko-Pomorskie
PL62 Warmińsko-Mazurskie
PL63 Pomorskie

Portugal

PT11 Norte
PT15 Algarve
PT16 Centro (P)
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo
PT20 Região Autónoma dos Açores
PT30 Região Autónoma da Madeira

Roumanie

RO11 Nord-Vest
RO12 Centru
RO21 Nord-Est
RO22 Sud-Est
RO31 Sud — Muntenia
RO32 București — Ilfov
RO41 Sud-Vest Oltenia
RO42 Vest

Slovénie

SI00 Slovenija

Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj
SK02 Západné Slovensko
SK03 Stredné Slovensko
SK04 Východné Slovensko

Finlande

FI13 Itä-Suomi
FI18 Etelä-Suomi
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi
FI20 Åland

Suède

SE01 Stockholm
SE02 Östra Mellansverige
SE04 Sydsverige
SE06 Norra Mellansverige
SE07 Mellersta Norrland
SE08 Övre Norrland
SE09 Småland med öarna
SE0A Västsverige

Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
UKD1 Cumbria
UKD2 Cheshire
UKD3 Greater Manchester
UKD4 Lancashire
UKD5 Merseyside
UKE1 East Riding and North Lincolnshire
UKE2 North Yorkshire
UKE3 South Yorkshire
UKE4 West Yorkshire
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3 Lincolnshire
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2 Shropshire and Staffordshire
UKG3 West Midlands
UKH1 East Anglia
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3 Essex
UKI1 Inner London
UKI2 Outer London
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2 Surrey, East and West Sussex
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
UKJ4 Kent
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2 Dorset and Somerset
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
UKK4 Devon
UKL1 West Wales and the Valleys
UKL2 East Wales
UKM1 North Eastern Scotland
UKM2 Eastern Scotland
UKM3 South Western Scotland
UKM4 Highlands and Islands
UKN0 Northern Ireland



PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

Islande

IS Ísland

Liechtenstein

LI Liechtenstein

Norvège

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

Suisse

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino